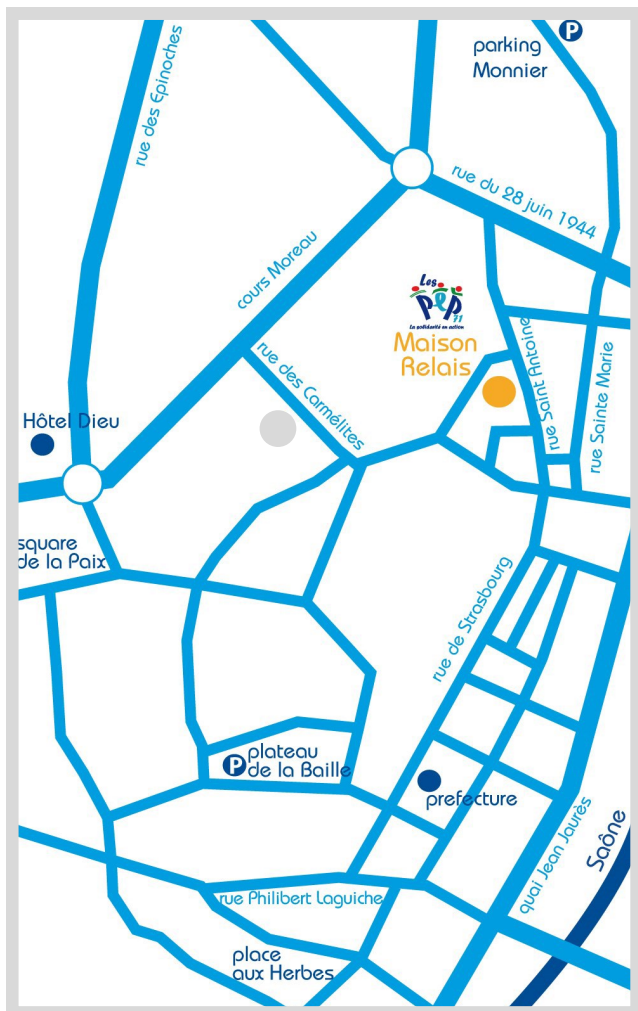


Plan d'accès



Horaires

Présence des professionnels Hôtes

Le lundi de 13h00 à 21h00

Du mardi au vendredi

De 9h00 à 21h00

Le samedi de 9h00 à 16h00



Pour une
société inclusive

SIS MÂCON

Services d'Intervention Sociale

Résidence Accueil et Services



96 rue St Antoine

71000 MACON

03.85.40.92.97

e-mail : ras.macon@pep71.org



PEP 71 - Siège social

18 rue Colonel Denfert - 71100 CHALON SUR SAONE

03.85.45.95.00

www.pep71.org

A qui s'adresse la Résidence ?

La Résidence Accueil et Services de Mâcon propose des logements adaptés, de type F1 à des personnes adultes fragilisées, disposant de faibles ressources qui :

- Sont en situation de détresse sociale liée aux conséquences d'une maladie psychique et
- Souhaitent bénéficier d'un habitat sécurisé et de temps de vie semi-collectifs.

Missions

- * Accompagner les personnes dans leur manière d'investir leur logement, d'y vivre et de l'habiter
- * Proposer aux personnes un soutien et un accompagnement dans leur vie quotidienne (entretien du logement et du linge, préparation des repas, aide à la gestion de la solitude...)
- * Favoriser par le biais des temps collectifs le lien entre les locataires et l'ouverture sur la cité

Présentation de la Résidence

- 15 appartements de type F1

Outre le dispositif de logement adapté, la Résidence Accueil et Services de Mâcon propose un accompagnement spécifique et durable, en lien avec d'autres services ou dispositifs offrant des prestations complémentaires.

(AJ, SAVS, SAMSAH, ESAT, GEM)

La Résidence Accueil et Services peut constituer un tremplin à l'accession à d'autres formes de logement.

La structure agit en complémentarité avec les services de psychiatrie.

A votre disposition des locaux collectifs: cuisine, salle à manger, salon TV/ bibliothèque, salle d'activités, ...

Financement

- Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS)

Procédure d'admission

- Prise de contact avec le dispositif
- Constitution du dossier de candidature et retour (un bilan de situation est demandé si présence d'un référent social dans l'environnement de la personne)
- Entretien de présentation assuré par la coordinatrice de la résidence
- Une commission d'admission constituée de différents partenaires examine le dossier.
- Admission en fonction des disponibilités
- Obligation de présenter une attestation d'assurance habitation avant l'entrée dans le logement

Participation financière des résidents

- Redevance (loyer + charges)
- Prestations (repas collectifs, activités...)
- Eligibilité à l'APL Résidence Sociale